



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE RIVIÈRE-DU-LOUP**

AVIS PUBLIC

**Changement du lieu des séances ordinaires du conseil de la MRC de Rivière-du-Loup
pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2018**

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité régionale, que :

À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Rivière-du-Loup tenue le 16 août 2018 a été adopté un changement de lieux des séances ordinaires et extraordinaires de la MRC de Rivière-du-Loup :

Le lieu des séances ordinaires et extraordinaires du conseil de la MRC de Rivière-du-Loup prévues au calendrier 2018 pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2018 est modifié de la façon suivante :

Séance du jeudi 18 octobre 2018 à 20 h au Centre communautaire Innergex Viger-Denonville situé au 220, rue du Couvent à Saint-Épiphanie;

Séance extraordinaire de novembre 2018 à 20 h au Chalet des sports situé au 200, côte de la Mer à Notre-Dame-du-Portage;

Séance du mercredi 28 novembre 2018 à 20 h au Centre communautaire Alcide Ouellet situé au 185, rue Principale à Saint-Cyprien;

Séance extraordinaire de décembre 2018 à 20 h au Centre communautaire Morneau situé au 65, rue de l'Église à Saint-Arsène.

**DONNÉ À RIVIÈRE-DU-LOUP,
CE CINQUIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2018.**

**Le directeur général et secrétaire-trésorier,
Jocelyn Villeneuve**